

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Accueil des nouveaux résidents

Comme les années précédentes, la désormais traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée le vendredi 16 novembre au Centre Culturel.

Quarante neuf familles, identifiées par la mairie et d'autres services publics, avaient été invitées ; vingt quatre ont répondu présentes, représentant avec les enfants cinquante cinq personnes ; trois se sont excusées.

Après la visite du village commentée par une guide conférencière de la CoVe pour dix sept personnes, tout le monde s'est retrouvé au Centre Culturel, accueilli par le Maire, les élus du Conseil Municipal et les responsables des associations qui s'associent à cette manifestation.

Attentifs au discours de M. Le Maire qui leur a présenté avec passion notre commune et le Conseil Municipal avant d'entonner avec les élus la « Coupo Santo », tous ont pu profiter du buffet somptueux préparé par Julien et Thomas, responsables de la cantine, et partager le verre de l'amitié : ce fut l'occasion de contacts que nous espérons chaleureux entre nouveaux venus et « vieux Bédouin », qui se sont prolongés tard.

Merci à tout le personnel municipal qui a préparé cette manifestation, en particulier à l'accueil et aux associations qui y ont participé activement.

Pierre COLIN



Compte-rendu de la semaine bleue à Bédoin

Le thème national de cette semaine était « Vieillir et Agir Ensemble dans la Communauté ». Une journée intergénérationnelle était organisée le mardi 16 octobre de 9h30 à 16h30 à Bédoin à l'Oustau d'Anaïs et à l'Espace Jeunes Municipal. Cette journée avait été préparée en partenariat avec la M.S.A par la maison de retraite, les Mairies de Bédoin, Flassan et Villes sur Auzon, l'école élémentaire de Bédoin, la M.J.C, le CLIC Présage, le Foyer rural de Mormoiron et le lycée les Chênes.

Philippe ROZE, intervenant à la M.J.C. animait l'atelier informatique. Les bibliothécaires animaient les ateliers lecture, l'association Galipettes de Mormoiron et Gilles BIEULES l'atelier équilibre et prévention des chutes.

Avec la diététicienne de la maison de retraite, des élues des 3 communes et madame Pascale BONDURAND, chargée de mission à la M.S.A. initiatrice du projet, nous animions l'atelier cuisine qui était chargé de la préparation de la gratinée de raisin et du buffet apéritif confectionné à partir de produits locaux (pois chiches, olives, ail, huile d'olive), tandis que Monsieur SENIOS de Festipaella assurait bénévolement la préparation de la paëlla d'épeautre. Les résidents de la maison de retraite, des seniors de Bédoin et des autres villages, Arlène MEYSTRE et Christophe BERNARD et leurs élèves de CM1 et CM2 participaient à tous les ateliers.

A midi, Luc REYNARD maire de Bédoin accueillait monsieur SANTUCCI Président de la Commission Sociale au Conseil Général de Vaucluse, Max RASPAIL Conseiller Général du canton, les élus des communes concernées et tous les participants.

Le service du repas était assuré par des élèves du lycée des Chênes encadrés par leurs enseignants.

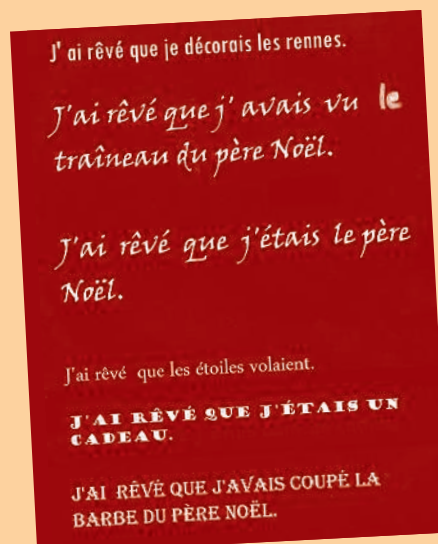
Après le repas, bien apprécié par plus de cent convives, un temps d'échange et de débat sur le thème « bien manger c'est facile ou alimentez votre capital santé », était animé par Pascale BONDURAND et la diététicienne de la maison de retraite.

L'après-midi se poursuivait par un moment de détente et de jeux organisés par le foyer rural de Mormoiron et la maison de retraite de Bédoin.

D'autres manifestations se sont déroulées durant la semaine, notamment à Mormoiron et Villes sur Auzon.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour animer cette journée chaleureuse et instructive.

Gilberte LEVY CONSTANT



E ditorial

L'année 2012 arrive à son terme avec son cortège de joies, de peines, de projets réussis partiellement ou pleinement. Elle a été marquée par des changements importants au niveau suprême de l'État et à celui de la représentation parlementaire...

Le contexte économique et social reste pour tous très préoccupant, qu'il s'agisse de l'emploi, de la précarité des plus démunis ou de l'avenir de nos entreprises. Pour autant nous ne devons pas nous résigner mais, forts de tous les atouts qui sont les nôtres, nous engager encore plus pour la réussite, pour notre réussite. Ce sera mon premier vœu pour l'année 2013.



Regardant objectivement l'année écoulée, nous pouvons constater que le bilan local reste largement positif : de nouveaux investissements, de nouvelles réalisations ont abouti ou sont en cours pour renforcer l'équipement collectif. La nouvelle mairie s'achève et vous êtes d'ores et déjà invités à la visiter le samedi 26 janvier prochain ; un club house pour les tennis municipaux en remplacement du chalet de bois devenu vétuste va être construit ; la première pierre de la nouvelle caserne de pompiers installée sur la route de Crillon sera posée sous peu ; des achats ou des transferts fonciers sont en cours pour construire des logements locatifs ou en accession à la propriété afin de pouvoir héberger les ménages désireux de rester vivre à Bédoin ou de s'y installer ; certains devraient être disponibles prochainement. Autant de projets qui se concrétisent !

D'autres projets se font jour, comme la construction d'une nouvelle maison de retraite pour laquelle je milite depuis longtemps et dont l'Agence Régionale pour la Santé vient récemment d'accepter le principe.

Nous sommes également très vigilants sur le respect de notre environnement face notamment à la demande de prospection pétrolière et gazeuse en cours d'instruction, que nous récusons tant les méthodes actuelles d'extraction auraient des conséquences désastreuses sur l'équilibre naturel et la préservation des sites de notre territoire.

Nos finances communales, comme vous le savez, sont saines malgré un contexte économique rigoureux et nous continuerons à nous en soucier en permanence.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes, un bon début d'année et vous invitons à nous retrouver le vendredi 25 janvier 2013 au centre culturel à 18h30 pour les vœux municipaux.

Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

Vœux du Maire

Luc REYNARD invite la population de Bédoin à la présentation des vœux de la municipalité le vendredi 25 janvier 2013 à partir de 18h30 au Centre Culturel.

Remerciements

La rédaction du « Passadou » remercie tous les membres de la commission ainsi que les personnes ou associations qui, par des articles, des photos ou leur participation à la relecture des épreuves contribuent à la parution et à la qualité du journal municipal. Merci également aux enfants des Écoles et à leurs maîtres qui ont travaillé sur le thème de Noël.

La rédaction

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 70 - Décembre 2012 trimestriel

Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie © 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*

Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*

Photos : *Mairie de Bédoin, Ghislain GRICOURT*

«ASO - B.BAD»

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Ont participé à la rédaction de ce numéro : *Stéphanie FABRE, Muriel BIEOU*

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseil municipal - Fête de la forêt - Adieux à	4-5
Les Travaux à Bédoin	6-7
Noël, contes et dessins	8-9
La vie à Bédoin	10 à 12
La Bibliothèque	13
La vie associative	14-15
État civil, Garde des médecins, Dates à retenir	
Mots croisés	16

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Chantal BLANC, Brigitte COUTELLEN, Émilie DUTERTRE-CHAUVIN, Gilberte LEVY CONSTANT, Michèle MARTIN-CHAMBON, Blandine RASSET, Béatrice ROUX, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER ;

Absents représentés : Aurore LOUIS, Christophe BERNARD, Francis MIKO-LAJCZYK ;

Absents : Paule BENNER, Jean-Pierre DAUBERTE et Philippe GUEZ.

Avant l'ouverture de la séance monsieur le Maire rend hommage à M. Hélien ADAM, Maire honoraire de Bédoin récemment décédé et fait respecter à sa mémoire une minute de silence. M. Thomas CIARDELLI au nom d'un groupe de conseillers municipaux, rend également hommage à M. ADAM et souhaite que le Centre Culturel de Bédoin soit appelé « Centre Culturel Hélien ADAM ». M. Le Maire prend en compte cette demande qu'approuve l'ensemble du Conseil Municipal. Une cérémonie officialisera cette décision lors de la pose d'une plaque commémorative.

M. le Maire informe par ailleurs le Conseil des graves soucis de santé qui ont frappé Mme Paule Benner, conseillère municipale déléguée à la culture. Il lui souhaite un rétablissement optimal et l'assurance de son affection et de celle du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ne comportant désormais que 22 élus et le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des présents.

1 - Autorisation de délégation de signatures du Maire

Pour des raisons pratiques, le Maire souhaite dans les domaines de compétence qui lui ont été délégués par le Conseil Municipal du 31 mars 2008, déléguer sa signature en cas de nécessité à des personnes nommément désignées.

Une future décision du Maire précisera les titulaires de cette délégation de signature. En application des dispositions du code général des collectivités territoriales et conformément à ses engagements, monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'usage qu'il a fait depuis le précédent conseil municipal des délégations de compétence qui lui ont été attribuées en 2008.

2 - Interdiction de circulation des poids lourds sur la route de la Madeleine RD19

en direction ou en provenance de Malaucène

M. le Maire est intervenu à plusieurs reprises auprès des services de l'État et du Département pour demander l'interdiction de circulation des poids lourds sur cette portion de route départementale. A l'appui de ces demandes et en accord avec le service du Département, il propose le vote d'une motion demandant qu'une telle interdiction soit faite pour les poids lourds de plus de 19 tonnes, tout en laissant autorisée la desserte locale pour les exploitants forestiers.

3 - Acquisitions foncières

Cette délibération concerne plusieurs projets d'acquisitions foncières en cours d'étude, sur lesquelles M. le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal :

- Sur la D 974, à l'entrée de Bédoin, l'acquisition du terrain antérieurement loué pour le stationnement à M. Pascal, dans la continuité des terrains déjà acquis par la Commune. Cette décision devra ultérieurement être confirmée par l'avis des Domaines qui sont sollicités ;
- À Sainte Colombe sur la route du Ventoux, le projet d'acquisition d'un terrain en bordure de la route aux fins de stationnement ;
- Également à Sainte Colombe, le projet d'acquisition d'un terrain de 1380 m² appartenant à Madame Joëlle Constant épouse Vendran pour l'extension du cimetière ;
- Par ailleurs M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat par les services de l'EPFR (organisme d'État chargé d'accompagner les collectivités territoriales pour la constitution de réserves foncières) du terrain planté en résieris en bordure de la route du Ventoux (face au parking Saint Marcellin). Ce terrain fera l'objet d'aménagements ultérieurs. Une partie sera rétrocédée à la Commune pour y installer un parking aménagé.

4 - Instruction des demandes d'urbanisme

Monsieur le Maire informe que la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse envisage le transfert à la commune de l'instruction des demandes relatives à l'occupation des sols. Ce projet résulte de la diminution du personnel affecté à la D.D.T pour ces fonctions. Il illustre également la compétence et le professionnalisme reconnus au service urbanisme de Bédoin.

Le Conseil prend acte de cette orientation.

5 - Vente d'un chalet au lotissement le Cocadis

Il s'agit de la cession de l'emplacement n°6 de la parcelle cadastrale AB 13 d'une contenance de 70 centiares pour le temps restant à courir sur le bail consenti par la

commune. Le Conseil donne son aval à ce projet de cession.

6 - Contrat Canal de Carpentras

Le Canal de Carpentras a entrepris la démarche « Contrat de Canal » dont l'objectif est de favoriser une démarche concertée dans la gestion des ressources en eau et des ouvrages qui y contribuent. Ce document prévoit un ensemble d'opérations répondant à ces objectifs dont la réalisation s'étendra sur 6 ans (2012 à 2017), pour un montant global de 9.774.863 €.

La commune de Bédoin, en tant que membre du comité de pilotage, approuve les termes du contrat et autorise M. Le Maire à le signer.

7 - Rejet de demande de remise gracieuse

Conformément à la position prise antérieurement par le Conseil Municipal, celui-ci rejette la demande de remise gracieuse de pénalités de retard présentée par des particuliers qui ne se sont pas acquittés dans les délais de taxes d'urbanisme dûes.

8 - Modification du règlement intérieur du Pôle Enfance-Jeunesse-Education (E.J.E.)

Cette modification a pour objectif d'harmoniser les règles applicables à chacun des services du Pôle E.J.E. (crèche, centre aéré, garderie, cantine) en cas de non paiement du service rendu.

9 - Rapports annuels et compte administratif du Syndicat Rhône-Ventoux

Le Conseil prend acte de ces documents que lui transmet le Syndicat qui a délégué en matière d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

10 - Mise à jour du tableau des effectifs

Une délibération du 22/12/2011, complétée par une délibération du 28/03/2012 concernait la création d'un emploi d'attaché territorial se substituant à celui de secrétaire de mairie qui n'avait plus lieu d'être. Une nouvelle délibération constate que l'ensemble des modes de recrutement prévus par la Loi ont été mis en œuvre et que l'embauche d'un agent non titulaire pour ce poste n'a été retenue qu'après le constat qu'aucune candidature d'un fonctionnaire ou d'un lauréat du concours d'attaché n'avait été reçue.

11 - Décisions modificatives du budget de la commune

Ces modifications portent :

- Sur l'acquisition d'un « radar pédagogique » pour installation à l'entrée de Bédoin sur la route du Ventoux (coût 4 800 €, subvention de l'État 1 000 €) ;
- De l'inscription en recettes d'une dotation de 12 388 € au titre du fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales ;

- De l'inscription en recette d'une subvention de 47 650 € provenant du Conseil Général pour le financement des travaux réalisés aux écoles de Bédoin. Cette subvention, non budgétée, est affectée aux dépenses d'investissements imprévus ;
- De l'inscription d'une dépense de 2 800 € pour l'installation du chalet d'accueil de la station du chalet Reynard, correspondant à des travaux réalisés en régie par les services communaux.

12 - Remboursement de frais de déplacement

Il s'agit de rembourser les frais de déplacements occasionnés par des réunions extérieures à la commune aux élus ne bénéficiant d'aucune indemnité de fonction, ceci sur la base des barèmes fiscaux.

13 - Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Cette assistance, proposée par les services de la CoVe, concerne la consultation des entreprises pour les travaux annuels de réfection et la voirie municipale. Elle fera l'objet d'une convention avec la CoVe.

Les délibérations prises à la majorité des présents.

1 - Installation d'une antenne relais au camping de la Pinède

Il s'agit d'un dossier présenté par l'opérateur Bouygues Télécom. Ce projet mis au

vote est approuvé à la majorité absolue, (6 abstentions).

2 - Demande de subvention au collège A. MALRAUX

Le financement des collèges relevant du département et non de la commune, cette demande de subvention n'est pas retenue. (Un vote contre).

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Journée de la forêt - Dimanche 12 mai 2013 - En forêt de Perrache à Bédoin

Le dimanche 12 mai à BEDOIN, de 10 h à 18 h la Journée de la Forêt s'installera à nouveau au cœur du site de Perrache sur les pentes sud du Géant de Provence, à 1100 m d'altitude.

Après 2003, 2006 et 2009, pour sa 4ème édition, cet événement majeur pour les habitants du Ventoux vous conviera à passer une journée festive en famille dans ce milieu merveilleux qu'est la forêt. Sur le site de Perrache sera proposée au public une vitrine complète de l'environnement sylvicole au travers de différents domaines d'activité, de l'ensemble des savoir-faire et des pratiques qui ont évolué au cours des années sur cette montagne. Le site sera accessible uniquement à pied. Un système de navettes gratuites permettra de s'y rendre au départ de divers parkings. Les visiteurs pourront participer à des ateliers, assister à des spectacles et des animations intégrés au milieu forestier.

Toute la journée les thèmes suivants seront présentés sur les différents stands et les espaces animés :

- **Les métiers de la forêt** : bûcherons, charbonniers, forestiers, trufficulteurs, pastoralisme, écoles forestières et centres de formation aux métiers de la nature et du bois..
- **Les loisirs en forêt** : activités sportives de pleine nature (randonnée, escalade, VTT, accro-branche...), chasse, observation de la faune et de la flore, cueillette de champignons, éducation à l'environnement...
- **La forêt mise en scène** : land art, musique, théâtre, contes....
- **Les produits du terroir** : un espace de dégustation du vin, produits de la ferme, trufficulture, apiculture....

Pour toute information liée à l'événement, vous pouvez contacter :

Jeanne Clavière - Chargée de mission
06.29.70.25.48 - journeedelaforet@bedoin.fr

Gilles BERNARD

Adieux à ...



Stéphane Ferrer nous a quittés brutalement dimanche 9 décembre, victime d'un tragique accident.

Enfant du village, il y avait fréquenté l'école communale, construit sa maison et travaillait aux services communaux depuis l'âge de 22 ans.

Après être intervenu au service voirie, au service piscine-camping il occupait le poste de mécanicien chauffeur de tracto pelle et de poids lourds. Il s'était investi également dans le fonctionnement des remontées mécaniques du Chalet Reynard.

Garçon vif et actif, connu pour son franc-parler, disponible et volontaire, il était apprécié par ses collègues et son entourage. Chacun connaissait aussi sa passion de la nature, du Ventoux. Issu d'une famille de bergers, il connaissait sa montagne dans les moindres recoins.

Il était âgé de 44 ans et laisse son épouse Ourida, ses enfants Thierry, Mickaël et Florian, sa famille et ses amis dans une affliction profonde. La municipalité de Bédoin et tout le personnel municipal s'associent à leur peine.

Luc REYNARD

Les nouveaux locaux de la Mairie

Les travaux sur les nouveaux locaux de la Mairie s'achèvent. L'installation des services municipaux est actuellement prévue aux premiers jours de février. L'intérieur des bâtiments est terminé, les travaux pour l'aménagement nouveau du parvis sont en cours de réalisation. Certains s'interrogent sur la nature et l'importance de l'aménagement de ce parvis. Précisions qu'il s'agit de prendre en compte à la fois des contraintes techniques pour l'accès aux deux bâtiments distincts avec des niveaux différents et des exigences réglementaires récentes notamment pour la sécurité et l'accès des personnes à mobilité réduite, tout en soignant particulièrement l'aspect esthétique d'une Mairie alliant fonctionnalité et sobriété. La photo montage ci-jointe vous permettra d'illustrer cette réalisation.



Concernant l'accès aux locaux il continuera à se faire par l'escalier dans l'ancien bâtiment rénové, ou par la nouvelle rampe d'accès, d'une longueur de 22 mètres (la pente devant rester inférieure à 5 %), traitée en béton teinté dans la masse, avec des jardinières incorporées.

Le sol du parvis est réalisé en béton désactivé avec une trame structurante en pierres de Roquemaillère (comme sur la place de la République). Le mur mitoyen au nord sera décrépi, décrouté, et enduit avant d'être décoré d'après une œuvre stylisée offerte par M. Maurice Marquès.

A l'intérieur, vous trouverez :

- **dans le bâtiment déjà existant**, au rez-de-chaussée surélevé (niveau zéro), l'accueil, le service urbanisme et le secrétariat du service technique ;
- à l'étage (niveau 2) le bureau du Maire, une salle de réception, le secrétariat du maire, les bureaux du Directeur Général des Services et de la Direction administrative, le service Comptabilité ;
- **dans le nouveau bâtiment** au rez-de-chaussée (niveau -1), les bureaux du service Communication et Ressources Humaines et du service Jeunesse, un bureau à usage des services publics associés et une salle d'exposition.
- au niveau 1, la salle du Conseil Municipal et des mariages, le bureau de la Direction du Pôle Enfance-Jeunesse-Éducation.
- au niveau supérieur (niveau 3) les bureaux des élus et un office, salle de détente pour le personnel.

Les deux bâtiments communiquent par un escalier interne et chaque bâtiment est équipé d'un ascenseur pour permettre l'accessibilité à tous. Une signalétique sera mise en place pour identifier les bureaux à chaque niveau.

Une visite porte ouverte des nouveaux locaux, avant l'inauguration officielle dont la date sera fixée ultérieurement, est prévue le samedi 26 janvier 2013 de 9 heures à 17 heures pour les habitants de Bédoin.

Pierre COLIN

Aménagement des entrées de Bédoin Le rond-point du carrefour de la Croix de la Salle

L'aménagement de ce carrefour réalisé par le Conseil Général est en cours et devrait être terminé dans les prochains jours. L'objectif était de sécuriser ce carrefour et d'inciter les véhicules à limiter leur conduite à la vitesse réglementaire à l'entrée du village.

L'aménagement consiste en la création d'un rond point central qui reste franchissable pour les véhicules de grand gabarit et la création de part et d'autre de nouveaux trottoirs pour élargir le carrefour. La croix qui a été déposée sera remontée en retrait.



Par ailleurs un « **radar pédagogique** » doit être installé sur la route du Ventoux à l'entrée de Bédoin à hauteur du pont de la Mède. Ce radar n'est pas destiné à relever des infractions mais seulement à appeler les automobilistes à respecter la vitesse réglementaire maximum 50 km/h en ville. Il n'est pas prévu **pour le moment** d'installer un radar enregistrant les infractions.

Projet de construction de logements au quartier «La Carita»

La Municipalité de Bédoin a acquis début 2011 un terrain de 3 599 m² sur la route de Malaucène au quartier de la « Carita », face à la maison de retraite. Conformément au projet initial, la commune a cédé ce terrain à l'opérateur « VILOGIA » (antérieurement Vaucluse-Logement) pour qu'il y réalise des logements locatifs aidés donc accessibles aux personnes, jeunes ménages ou personnes âgées, dont le niveau de revenu ne dépasse pas un certain seuil défini par la Loi (voir Passadou n°68 - page 8). Des personnes âgées pourraient éventuellement alors bénéficier de certains services de la maison de retraite toute proche tout en conservant un logement autonome. Le montant de la cession du terrain s'élève à 241 000 € frais notariaux inclus.

Le projet réalisé par « VILOGIA » prévoit la construction d'une vingtaine de logements individuels groupés, au rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage, chacun disposant d'un accès individuel avec soit un jardinet soit une terrasse privative. La hauteur des constructions respectera les normes réglementaires en vigueur dans le village.

Par ailleurs M. Le Maire signera avec « VILOGIA » un bail emphytéotique d'une durée de cinquante ans pour l'aménagement de deux logements aidés au-dessus de la poste de Bédoin et de deux autres dans l'ancien presbytère de Sainte Colombe. Cet aménagement suppose la réalisation de travaux importants qui seront pris en charge par « VILOGIA ».

Ces réalisations qui nous permettent de répondre partiellement aux objectifs qui nous sont fixés par le Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) de la communauté d'agglomération (CoVe), devraient débuter rapidement en 2013.

Pierre COLIN

La numérotation métrique se met en place

La numérotation métrique des habitations réalisée en partenariat avec les services postaux se met progressivement en place. Dans le village, la pose des numéros est terminée et les habitants ont reçu de la Poste et de la Mairie une lettre leur expliquant les modalités pratiques. Sur la périphérie, la numérotation se poursuit par quartier, en commençant par le quart Nord-Ouest (route de Malaucène) pour se terminer par le nord-Est (route du Ventoux, chemin de la montagne). L'ensemble devrait s'achever vers la fin du 1^{er} trimestre 2013. Nous remercions l'équipe municipale et la Poste qui ont mené à bien cette réalisation.

Jacques POMIAN



NOËL MENACE

Il était une fois un frère et une sœur Paul et Rose...
 Tout a commencé une semaine avant Noël, près du village de Bédoin.
 Un matin, ils sont partis dans le Ventoux chercher des éléments naturels pour les dernières décorations de leur maison.

A mi-chemin, au Pavillon de Rolland, alors que les enfants ramassaient des « bou-dougnés* » ils furent attirés par un bruit venant d'une vieille cabane, ils s'avancèrent lentement, légèrement inquiets et, n'apercevant rien d'anormal, ils regardèrent par le trou de la serrure.

Au sol, traînait un bonnet rouge et blanc tout froissé.
 La porte grinça lorsqu'ils la poussèrent, à l'intérieur régnait la plus grande pagaïe.
 Sous la table renversée, une énigme :

« Même si je marche, je n'avance jamais
 « Même si le temps passe, je reste immobile
 « Pourtant je fonctionne régulièrement. »



Après un temps de réflexion Rose hurla :
 Une horloge ! C'est évident !
 Paul se précipita et derrière la vieille pendule, les enfants lurent :

« SOS Père Noël en danger ! Rendez-vous à Perrache »

Quelle ne fut pas leur surprise en sortant précipitamment de la cabane en voyant un aigle qui leur proposa de monter sur son dos pour les accompagner à Perrache.
 En route !!!

Dans le vieux bâtiment, ils découvrirent un manteau rouge et blanc sous lequel se trouvait une deuxième énigme :

« Je brille la nuit, on me met au sommet du sapin. »
 Une étoile, s'exclame Paul.

Le galop d'un cerf fit sursauter les deux enfants, l'animal leur proposa son aide pour les conduire jusqu'au Cocadis où ils aperçurent, accroché à la porte d'un chalet, un troisième message :

« Je commence par un e, je finis par un e et je contient une lettre. »
 Euh...Euh... une enveloppe, s'écrièrent, ensemble, le frère et la sœur.
 À ces mots, un lapin se matérialisa devant les enfants ébahis :

« Je sais qui vous cherchez, suivez-moi dit le lapin. »

Il les conduisit vers un chalet éloigné des autres. Sur le chemin, ils trouvèrent des grandes bottes noires et une hotte vide.

Quelques mètres plus loin, ils distinguèrent à travers un épais brouillard une lumière vacillante ; ils s'approchèrent, écrasèrent leur nez sur une fenêtre et, effrayés, morts de peur, ils découvrirent le Père Noël ligoté sur une chaise et surveillé par un immense Yéti monstrueux secondé par une petite bande de petits nains maléfiques. A ce moment, les animaux arrivèrent pour faire diversion, ils attirèrent les nains vers la Combe Brune où les affreux gnomes se perdirent.

Paul et Rose se précipitèrent dans le chalet, Paul ramassa un gourdin et assomma l'ignoble Yéti !!!

Le Père Noël put être délivré et la fête possible.

Pour remercier ses sauveurs le Bonhomme Noël leur fit visiter l'endroit secret où sont fabriqués les cadeaux mais... Chut...

(En espérant que le Yéti ne se réveillera jamais plus...)



La classe CM2
 d'Arlène MEYSTRE

* pommes de pin



LA GUERRE DES PÈRES NOËL

Il était une fois le Père Noël qui, comme chaque année, fabriquait les cadeaux pour les enfants du monde entier dans son usine du Mont-Ventoux.

Un beau jour, un lutin frappa à sa porte :

« Père Noël ! Père Noël ! Quel malheur ! C'est horrible !

« Mais calme-toi, que se passe-t-il ?

« Les rennes ont disparu ! comment va-t-on faire ?

« Ne t'inquiète pas, ils ont dû s'éloigner pour brouter quelques bonnes plantes sauvages qui leur permettent de voler en étant « robustes et vigoureux. Allons les chercher ! »



Ils partirent à leur recherche mais hélas, aucune trace des rennes au Mont-Ventoux. L'inquiétude grandit.

« J'ai une idée, dit le Père Noël, allons voir notre ami, le père Noël Noir qui vit au Chalet Reynard et qui trouve toujours des solutions ! »

Arrivés au Chalet Reynard, le Père Noël Noir les accueille avec un visage désespéré :

« Je sais mes amis, les rennes ont disparu ! Je crois savoir qui est le coupable !

« Qui est-ce ? s'étonnèrent le Père Noël et les lutins.

« Je vous explique : en me promenant au sommet du Mont-Ventoux, j'ai aperçu « notre ennemi juré, le Père Noël Blanc qui emmenait les rennes vers la Combe « Obscure !

« Ah le gredin ! Comme chaque fois, il veut gâcher Noël et surtout me remplacer pour livrer des cadeaux maléfiques aux enfants pour qu'ils deviennent « méchants. La guerre est déclarée ! Il faut faire vite ! Dans cinq jours, c'est « Noël ! Tous à la Combe Obscure ! »

Ils se mirent en route vers la Combe Obscure armés de petites épées en bois... Arrivés en bas de la combe, ils entendirent des hurlements effrayants :

« Mes rennes ! Que fait-il à mes rennes ? Montons vite jusqu'à la grotte, le refuge de ce brigand ! »

Ils entamèrent la montée dans les cailloux et arrivèrent à l'entrée de la grotte. Ils y pénétrèrent mais l'obscurité était profonde. Ils marchèrent prudemment mais soudain, ils ne pouvaient plus avancer, pris au piège d'une toile d'araignée géante. Avec leurs épées, ils découpèrent la toile et continuèrent leur chemin.

Au loin, ils virent une petite lueur qui bougeait, c'étaient les grelots des rennes

qui reflétaient le feu allumé par le Père Noël Blanc. Le Père Noël Noir sortit un sifflet magique de sa poche que seuls les rennes pouvaient entendre. Il siffla et les rennes s'agitèrent, tirèrent sur leur corde et se délivrèrent en déclenchant un éboulement. Les rennes attrapèrent au passage les lutins et les deux Pères Noël et sortirent de la grotte juste avant que celle-ci s'effondre, enfermant à jamais le Père Noël Blanc.

Noël put se dérouler normalement avec bonheur et le Père Noël révéla son secret : il avait été lui aussi un Père Noël Blanc, et suite à un long emprisonnement dans une grotte, il était devenu le Père Noël Noir, alors, il était rempli d'espoir et de joie...



La classe CM1/CM2 de Christophe BERNARD



Fêtons Noël à Bédoin

Le service municipal « culture et patrimoine » vous propose en cette fin d'année pour vous faire passer de bons moments un programme alliant la culture et la convivialité.

La veillée calendaire du jeudi 20 décembre à 20h30 au Centre culturel est animée cette année par le chanteur Guy Bonnet, avignonnais, chanteur compositeur interprète. Il a mis des tempos, des mélodies décapantes au cœur même des sacro-saintes traditions, et nous fait partager en langue française ou provençale son immense tendresse pour son pays.

Après les chants, la veillée se poursuit autour de la table calendaire des desserts de Noël pour un temps de convivialité et de partage.

Ensuite, entre Noël et le Jour de l'an, **le samedi 29 décembre à 17 h**, au Centre culturel, madame Florence Bombanel, conférencière au service culturel de la CoVe, donnera **une conférence intitulée « Aux origines de Noël : les fêtes du solstice et la Saint Jean d'hiver »**. Cette fête du bout de l'an est la symétrique dans l'année de la Saint Jean d'été, fêtée à Bédoin par la Recampado et le feu au sommet du Ventoux.

Avant même l'institution de la fête chrétienne de

Noël, le solstice d'hiver a été fêté depuis des temps immémoriaux pour saluer le retour de la lumière. Ceci sera développé pour enrichir ces fêtes que nous célébrons encore au creux de l'hiver. Comme d'habitude, la conférence aura lieu dans la salle du Conte lu, entrée libre.

Le dimanche 20 janvier 2013, à partir de 14 h, nous pourrons assister à **la Pastorale Maurel**. C'est la pastorale marseillaise par excellence, elle n'a jamais été donnée chez nous car nous recevions jusqu'à présent pour cette manifestation nos voisins mazanais, « li Gens dou Brès », qui cette année font relâche. Ce sera l'occasion de découvrir à Bédoin dans la Provence terrienne une troupe représentant la Provence Maritime.

Gageons que la truculence marseillaise viendra ajouter son piment aux ingrédients typiques de la pastorale que sont le rire, l'émotion, la musique et la mise en scène des types humains.

Au cœur de l'hiver, le service municipal « culture et patrimoine » espère vous rencontrer nombreux lors de ces manifestations et souhaite à chacun d'entre vous des fêtes de fin d'année riches de joie, de chaleur familiale et d'oubli des soucis quotidiens.

Brigitte COUTELEN



Crèches de Noël

L'Église Saint Pierre de Bédoin sera ouverte pour la visite de la crèche de 15h à 17h30 tous les jours du 23 décembre 2012 au 4 janvier 2013 ainsi que les samedis et dimanches de janvier.

À Sainte Colombe, l'Église sera ouverte pour la visite de la crèche les jeudis 27 décembre 2012 et 3 janvier 2013 de 11h à 12h.

Crèche municipale de Bédoin - Rencontre avec les familles sur le thème «Être parents»

Avec les crèches de MALEMORT, MORMOIRON et SAULT, la crèche de BEDOIN travaille sur le thème « être parents » et sur les actions de soutien à la fonction parentale.

Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à des matinées de rencontre et d'information qui auront lieu à Bédoin ou dans les autres villages :

- **Le Samedi 12 Janvier 2013, de 9h à 12h30, au Centre Culturel de Bédoin**, sur le thème «Croire en nos capacités de Parents, les faire grandir. Faisons-nous confiance ! » Animée par Chantal de TRUCHIS, Psychologue, spécialiste de la petite enfance et auteur de l'ouvrage « L'éveil de votre enfant ».
- **Le 9 février et le 10 avril 2013 de 9h à 12h à la crèche de Bédoin**, «Le portage et le massage des bébés avec l'Association HOMINAISSANCE ». Ces ateliers sont ouverts aux parents avec leurs enfants.
- **Le Vendredi 3 Mai 2013 à 20h30 à la salle des fêtes de Malemort-du-Comtat**, une rencontre avec Jean Epstein psychosociologue sur le thème «Nous sommes des parents formidables ».

D'autres rencontres sont prévues en 2013. Les familles intéressées peuvent s'inscrire à la crèche de Bédoin au 04.90.65.94.07.

Nous vous remercions de diffuser ces informations auprès des parents susceptibles d'être intéressés.

Stéphanie FABRE, directrice du Pôle Enfance Jeunesse Éducation.

Le Tour de France au sommet du Ventoux le 14 juillet prochain



De gauche à droite : Luc REYNARD, Maire de Bédoin, Michel FOURNIER-ARMAND, Député du Vaucluse, Christian PRUDHOMME, Directeur du Tour de France, Claude HAUT, Sénateur Président du Conseil général.

Pour sa 100^{ème} édition, le Tour de France honore Bédoin et le Ventoux de l'arrivée d'une étape le jour de la Fête Nationale. C'est un événement symbolique et prestigieux pour nous.

Cette étape de 242 kilomètres, au départ de Givors (Rhône) est la plus longue de ce Tour 2013 et sera l'une des plus suivies, n'en doutons pas. Arrivant par le Col de la Madelène, les coureurs devront affronter depuis Bédoin ce sommet mythique !

C'est le Conseil Général de Vaucluse qui finance cette arrivée (ainsi que la journée de repos du 15 juillet et le départ de Vaison-La-Romaine le 16 juillet). Nous le remercions pour cette manifestation sportive riche en émotions et en retombées économiques.

Nous faisons confiance aux nombreux spectateurs qui assisteront à cet exploit sportif pour respecter lors de leur venue ce site unique mais ô combien fragile qu'est le Ventoux.

Luc REYNARD

Prospection pétrolière et gaz de schiste (suite - voir Passadou n°69)

Depuis que nous avons eu connaissance de la demande de permis de recherche d'hydrocarbures dit « permis de l'Auzon » déposée par la société THETHYS OIL France, les prises de position des élus locaux et régionaux et celles des associations de protection de l'environnement se sont multipliées. Citons en particulier celles du Conseil Régional, du Conseil Général et celles de nombreux maires. Tous s'inquiètent, demandent le rejet de ce permis et soulignent l'incompatibilité de cette prospection avec la vocation de notre territoire, orienté sur la qualité du Tourisme, de l'Agriculture et de l'Environnement. Malgré les assurances orales ou écrites de la société THETHYS OIL, rien ne nous garantit qu'une recherche des ressources potentielles en hydrocarbures, même menée avec des moyens classiques, ne déboucherait pas sur une exploitation avec les méthodes « non conventionnelles » dont on connaît les risques désastreux qu'elles représentent pour l'environnement, les nappes phréatiques et la salubrité publique.

À Bédoin, l'Association de défense régionale Bédoin Ventoux a organisé le 29 novembre une séance d'information animée par M. Jean-Paul Bonneau (FNE 84) à laquelle ont assisté de nombreux habitants de Bédoin et des environs.

Enfin le Conseil Municipal de Bédoin dans sa séance du 5 décembre dernier a voté unanimement une motion exprimant son opposition à ce projet. La vigilance reste de rigueur sur cette question.

Pierre COLIN



Les sœurs du Moustier quittent Bédoin

C'est avec un petit pincement de cœur que nous avons appris le départ des Sœurs Dominicaines des Campagnes, installées au Moustier depuis 1967 dans le bâtiment qu'elles avaient fait construire à côté de la chapelle. Leur congrégation a en effet, pour des raisons économiques, décidé de fermer cette implantation et de mettre en vente les bâtiments.

Beaucoup de Bédouinains depuis près de 50 ans ont eu l'occasion de rencontrer et d'apprécier l'une ou l'autre de ces femmes, venues à Bédoin après une vie consacrée mais active dans les domaines les plus divers, pour prendre un repos bien mérité ; elles savaient si bien être présentes et disponibles pour tous avec le sourire ! Qu'il me soit permis d'évoquer, parmi

beaucoup d'autres, sœur Marguerite récemment décédée et sœur Nicole qui a quitté Bédoin dans les derniers mois.

Nous les remercions pour leur présence et leur témoignage durant ces années à Bédoin. Nous souhaitons à celles qui nous quittent une retraite heureuse dans leurs futures implantations. Nous formulons le vœu que les bâtiments qu'elles quittent trouvent un acquéreur respectueux de ce site auquel tous les Bédouinains sont attachés. Quel que soit le nouvel acquéreur, la municipalité restera attentive à la préservation de ce patrimoine et à la tradition d'accueil qu'il a toujours illustré.

Pierre COLIN

N.B. : La Chapelle du Moustier attenante à ce bâtiment des Sœurs reste communale. Cette chapelle affectée au culte notamment le 15 août, pourra toujours accueillir avec l'accord préalable de M. le Curé et celui de la Mairie des manifestations culturelles.

Enquête publique sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT)

L'enquête publique sur le S.C.O.T. de l'Arc Comtat Ventoux (CoVe et Communes des Terrasses du Ventoux) est en cours depuis le 26 novembre dernier et jusqu'au 17 janvier 2013.

A Bédoin le commissaire enquêteur a été à la disposition du public le 27 novembre.

Il sera présent dans les communes voisines de Bédoin :

- à Flassan le jeudi 3 janvier 2013 de 10 h à 12 h.
- à Saint Pierre de Vassols le jeudi 10 janvier 2013 de 14h à 17h.

Information

Le 16^{ème} rallye Monte-Carlo Historique passera le 28 janvier 2013 en provenance de Sault au chalet Reynard (où aura lieu un contrôle de passage entre 4h et 6h du matin, horaire approximatif) puis à Bédoin et sur la route de Malaucène. Le contrôle assuré par « Team Trevois » concerne environ 90 véhicules.

Un arrêté précisera les modalités de ce passage et les conséquences qui en résulteront sur la circulation et le stationnement.

Alerte au poux !

La présence de poux a été détectée chez certains enfants. Le Passadou s'associe à l'appel lancé aux familles pour prévenir leur prolifération. La présence de poux n'est pas le signe d'un manque d'hygiène car ils recherchent de préférence un environnement sec et propre qu'ils trouvent dans les cheveux des enfants. Des actions de prévention pour déceler cette présence (passage du peigne fin) et un traitement adéquat avec des lotions ou shampoings conseillés par les pharmaciens, sont efficaces pour stopper leur éventuelle prolifération.

Communiqué du Syndicat Mixte des Eaux Rhône-Ventoux

Le Syndicat rappelle à tous les particuliers demeurant dans une zone **non raccordée à l'assainissement collectif** qu'une visite doit être effectuée par les techniciens du Syndicat afin de réaliser un diagnostic sur les installations existantes. Ceci résulte d'une obligation prévue par la Loi sur l'eau du 31.12.2006.

Pour préparer cette visite un courrier nominatif a été adressé aux personnes concernées avec un coupon-réponse à retourner au syndicat dans les meilleurs délais.



Les enfants de l'école maternelle

Un hiver de découvertes à la Bibliothèque Municipale

Les animations proposées cet automne ont connu un vif succès.

- « **L'Heure du conte** » Ces séances enchantent toujours petits et grands grâce au talent des conteurs bénévoles de la bibliothèque. Vous les retrouverez à 17 h, salle du Conte, lu les mercredis 16 janvier, 13 février et 13 mars.
- « **Holà les sorcières !** » Cette animation proposée en collaboration avec le Centre de loisirs municipal a réuni plus de 60 enfants. Chacun a pu écouter des contes de sorcières et participer à la chasse au trésor, qui s'est terminée par un goûter festif.
- « **L'invitation au théâtre** », organisée tous les ans au mois de novembre, a réjoui 117 spectateurs venus écouter « Knock, ou le triomphe de la médecine » de Jules Romains, comédie grinçante sur le monde de la médecine et le pouvoir du mensonge, jouée et mise en scène par la Compagnie l'Albatros.

La saison hivernale est propice pour se laisser tenter par quelques découvertes littéraires et culturelles. La bibliothèque municipale vous propose :

- de partir à la découverte de **l'écrivain Jean Proal avec son œuvre « Bagarres »** : **jeudi 14 février 2013 à 20h30**, Salle du conte lu. Tout public à partir de 10 ans. Il s'agit de la lecture d'un feuilleton théâtralisé donnée en quatre épisodes dans quatre bibliothèques et accompagnés de moments musicaux par la Compagnie du TRAC. La lecture sera suivie d'une conférence animée par Paul Peyre qui nous fera découvrir successivement un des aspects de l'œuvre romanesque de Jean Proal.
- de voyager avec **une conférence de Claire Martinet « A vélo du Mont-Ventoux à la place Tahrir »** qui vous proposera à cette occasion son livre. Un diaporama nous transportera à 8000 km dans les différents paysages, rencontres et surprises du voyage. Week-end du 8 et 9 mars. Date et horaire à préciser.

Toutes ces manifestations se déroulent au Centre Culturel Hélen ADAM de Bédoïn.

Tél : 04.90.65.69.72 - Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



Réalisation des enfants de l'école maternelle

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Des activités pour tous à découvrir en 2013

Il n'est pas trop tard pour rejoindre nos activités !

Jeunes ou moins jeunes, sportifs ou plus portés sur les loisirs créatifs, vous trouverez votre bonheur dans nos 30 activités réparties sur 60 cours dans la semaine, à des horaires diversifiés. Renseignez-vous auprès de Véronique la secrétaire de la MJC au Centre Culturel.

Le jardin musical

Les mercredis matin à 11 heures au Centre Culturel, Pierre, le loup, sans oublier Grand-Père et le canard, attendent les petits enfants. Ils vont leur faire découvrir... la musique, reconnaître les instruments de l'orchestre, se former l'oreille. Heureusement, ils ne sont pas seuls, Odile Moulin l'animatrice accueille très gentiment les très jeunes mélomanes de 3 à 6 ans dans ce monde enchanté. Elle compose à leur intention de toutes petites chansons, sur le loup, hou ! hou ! hou ! sur la pluie, flic ! flac ! floc ! qu'ils apprendront à chanter en chœur, acquérant ainsi une oreille juste et le sens du rythme. Il est encore temps d'inscrire vos petits, ils passeront avec Odile un moment délicieux.

Apprendre l'Italien ?

Saluons notre nouveau professeur d'italien Pier Giorgio Rallo, originaire de Sicile, il est arrivé en France depuis 4 ans. Vous l'écoutez et vous voyagez en Italie. Vous pouvez encore rejoindre les cours de conversation, échanger, commenter en italien l'actualité quotidienne, ou tout simplement vous initier à la langue italienne pour un futur séjour vers une province italienne

« Danses, Contredanses et farandoles... »

Une initiation aux danses de villages pour tous les âges à partir de 10 ans animée par Delphine Schelstraete est prévue au centre culturel de Bédoin le samedi 19 janvier de 14 h à 16 h 30.

Aucune connaissance particulière n'est requise, si ce n'est une dose de bonne humeur et un soupçon de curiosité ainsi que des chaussures légères et une tenue confortable. La galette des Rois vous sera offerte à partir de 16 h 30.

La GRS de la MJC de Bédoin encore à l'honneur

Le 17 novembre, se déroulait à BELLEGARDE, la sélection départementale à finalité nationale. La MJC de Bédoin présentait 7 gymnastes.



Lisa REREZ qui présentait un mouvement au ruban a obtenu la 1ère place, Ariane PASCAL-MOUSSELDAR, la 2ème, Manon PAULEAU la 4ème place, Marine CHAUVIN et Marion PEREZ la 5ème et 6ème. Toutes concourraient pour la 1ère fois

en "Individuels", et se sont qualifiées pour le régional.

L'aide aux devoirs a besoin de vous !

La soirée réservée à l'accueil des nouveaux habitants de Bédoin était l'occasion de faire connaître l'Aide aux Devoirs. Un monsieur a accepté de faire un essai, nous l'en remercions, d'autres personnes semblent intéressées. Nous comprenons qu'il faille un délai de réflexion avant de s'engager, ne serait-ce que pour mettre ce cadeau d'une heure au moment le moins gênant de sa semaine. Cette heure est aussi un cadeau pour les bénévoles car le contact avec ces enfants est plein de richesses.

Tuula et Annie

Programmes du Cinéval

Ven. 21 décembre

18h15 : Astérix & Obélix au service de sa majesté

20h30 : Pauline détective avec Sandrine Kiberlain

Ven. 18 janvier 2013

18h15 : Le monde de Ralph film d'animation

À l'issue de cette séance la MJC offrira la galette des Rois à nos jeunes spectateurs et le vin blanc chaud aux parents.

20h30 : Populaire - film de Régis Roinsard avec Romain Duris, Déborah François, et Bérénice Bejo

Rappel : 5 € 50 - tarif réduit 4 € - carte d'abonnement donnant droit au tarif réduit : 8 € valable un an à compter de la date d'achat.

Assemblée générale de la M.J.C

L'assemblée générale de la M.J.C. s'est tenue le vendredi 26 octobre au centre culturel en présence de Luc Reynard Maire de Bédoin et de Max Raspail, Conseiller Général.

Le nouveau bureau de la M.J.C a été désigné à l'issue de cette Assemblée Générale :

Présidente : Valérie Eysséric-Dauberte

Vice Président : Rolland Bonnaventure

Trésorière : Paulette Roëls

Secrétaire : Marie-Josée Bianchi.

Informatique - Multimédia

Espace Régional Internet Citoyen de Bédoin

Le programme 2012 / 2013 de l'Espace ERIC est à votre disposition à la Mairie, à l'Office du Tourisme et à l'Espace Jeunes Municipal.

Vous pouvez télécharger ce programme en vous rendant sur la page <http://www.mjcbedoin.org/public/ERIC/programme-ERIC-mjc-bedoin-2012-web.pdf>.

Nous vous proposons :

- des ateliers du Libre «Ubuntu, Bureautique, Internet, Image et Son»
- des ateliers «Éco-gestes informatiques»
- des ateliers «Petits coups de main»
- des ateliers «Initiation à l'Informatique et à Internet»
- un accès libre Internet pendant les heures d'ouverture

L'Espace ERIC est ouvert (hors périodes de vacances scolaires) :

Lundi : de 14h à 17h - Mardi : de 14h à 16h - Mercredi : 9h à 12h Jeudi : 14h à 18h - Vendredi : 14h à 19h - Samedi : 9h à 12h - Accès libre aux ordinateurs - connexion internet pour tous. Adhésion obligatoire : 10 € / an ERIC de Bédoin - Espace Jeunes Municipal - Salle Multimédia Tél. : 04 90 41 72 78 - Courriel : eric.mjcbedoin@gmail.com.

Taxi-Pantai

Une nouvelle association à Bédoin.

L'association « Taxi-Pantai » rassemble des musiciens du village et de ses alentours passionnés de musiques traditionnelles. Elle a pour objectif la création et la diffusion de spectacles vivants (concerts, bals, contes, théâtre...) ainsi que la transmission de ces pratiques artistiques aux jeunes générations.

Le premier rendez-vous a eu lieu samedi 15 décembre à 20h30 au Centre Culturel avec un Bal Lou Folk, animé par « La Bande à Koustik » et une maîtresse de danse.

L'année prochaine l'association proposera d'autres soirées, un stage de chant polyphonique et un atelier musique d'ensemble pour les jeunes musiciens.

Renseignement par mail à bandeakoustik@yahoo.fr ou par téléphone au 04 90 63 12 71 (Marie-Madeleine Martinet ou Mario Leccia) ou 06 18 97 20 73 (Paul Carpentier).

Bédoin Judo

Salle de l'Escandihado, route de Crillon de nouveaux tatamis ont été mis en place.

Plusieurs associations utilisent cette salle : « Bédoin Judo », la M.J.C et « En forme à Bédoin ». Les anciens tapis achetés d'occasion il y a 8 ans par « Bédoin Judo » et la M.J.C étaient devenus dangereux vu leur état d'usure.

La municipalité a donc décidé de participer au renouvellement de ce matériel. Sur la surface de 90 m², 30 tapis (à 100 € pièce) ont été achetés par la Mairie de Bédoin et 6 autres par Bédoin Judo.

Le 1^{er} week-end de septembre, les dirigeants et les adhérents de Bédoin Judo ont réaménagé la salle avec ces nouveaux tapis et le mercredi 3 octobre,

le club a invité M. le Maire et les élus municipaux à un apéritif d'inauguration. Le président du club, Daniel Clément, après avoir remercié la municipalité a formulé le vœu que **tous les utilisateurs de la salle** respectent le nouveau matériel mis en place, pour des raisons évidentes de longévité.

La nouvelle saison de « Bédoin Judo » a redémarré dans les meilleures conditions avec la bonne ambiance qui caractérise l'association. Le nombre des adhérents s'est accru, près d'une cinquantaine de Judokas, enfants et adultes, hommes et femmes s'entraînent ainsi le lundi de 17 h 30 à 21 h 30 et le mercredi de 20 h 00 à 21 h 30.

Pour tous renseignements : téléphoner au 06 22 48 15 04



Daniel CLEMENT et Dominique ROUYER

NE JETEZ PLUS VOS CARTOUCHES



Les cartouches seront revendues à la société ECO-COLLECTE. Celles qui ne sont pas acceptées par le repreneur seront apportées à la déchetterie.

Les bénéfices réalisés seront reversés aux coopératives scolaires de Bédoin.

PAR UN GESTE SIMPLE, CONTRIBUTEZ A LEUR RECYCLAGE



Des collecteurs de cartouches d'encre vides sont à votre disposition à l'Espace Jeunes Municipal, à la Mairie et au Centre de loisirs / CLAE.

ESPACE RÉGIONAL INTERNET CITOYEN



Espace Jeunes Municipal
Salle Multimedia de Bédoin

Tél. : 04 90 41 72 78

Mèl : eric.mjcbedoin@gmail.com

Site : <http://www.mjcbedoin.org>

Nos partenaires financeurs :

Région PACA, Conseil Général de Vaucluse,
Ville de Bédoin

Association partenaire :
Linux Ventoux

Etat Civil

BIENVENUES :

Lou-Ann PASCALnée le 20.09.2012
 Gabriel RAVAUTE.....né le 22.09.2012
 Kaïs DEBRETné le 26.09.2012
 Ethan LITOTné le 04.10.2012
 Alexandre MONTAGARDné le 14.10.2012
 Mathis OLIVIERIné le 29.10.2012
 Gladys PERIDON BERNARDI.....née le 19.11.2012
 Chiara CAVAGNAnée le 10.12.2012

FÉLICITATIONS :

Vincent SALADIN et Simonne GRAVENDle 30.10.2012
 Antonin CAPOULADE et Morgane LAVINAYle 13.11.2012

CONDOLÉANCES :

Irène LUDGER veuve ILLI (89 ans)le 23.09.2012
 Mireille SERRA épouse ROSSETTI (85 ans) le 17.10.2012
 Marcelle NEYRON veuve BAGNOL (98 ans)..... le 21.10.2012
 Marcelle LOPEZ épouse GIARDINI (75 ans)..... le 28.10.2012
 Conception FONS veuve CANAGUERAL (88 ans) le 05.11.2012
 Fernande MOULAN épouse MIGAUD (94 ans) ... le 16.11.2012
 Stéphane FERRER (44 ans) le 09.12.2012

Calendrier des gardes des médecins

Dr BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT-POITOUT
 à Mazan, Dr BARNICAUD, BOISSON et GAUDET à Bédoin,
 Dr LUNADIER à Mormoiron, Dr NADRA à Villes-sur-Auzon,
 Dr COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

22-23 décembre.....Dr Philippe BRENGUIER04.90.69.88.67
 24 et 25 décembre.....Dr Daniel TURTURICA04.90.69.70.17
 29-30 décembre.....Dr Michel BARNICAUD.....04.90.12.81.09
 31 décembre-1er janvier...Dr Philippe BRENGUIER04.90.69.88.67
 5-6 janvierDr Dominique LUNADIER04.90.61.80.27
 12-13 janvierDr Marie-Christine CAUT-POITOUT.....04.90.69.63.15
 19-20 janvierDr Michel NADRA04.90.61.88.96
 26-27 janvierDr Raymond COSTE.....04.90.69.77.68
 2-3 févrierDr Philippe BOISSON04.90.65.92.12
 9-10 févrierDr Irina TURTURICA04.90.29.67.78
 16-17 février.....Dr Pascal GAUDET04.90.65.64.96
 23- 24 févrierDr Daniel TURTURICA04.90.69.70.17
 2-3 mars.....Dr Michel BARNICAUD.....04.90.12.81.09
 9-10 mars.....Dr Philippe BRENGUIER04.90.69.88.67
 16-17 mars.....Dr Dominique LUNADIER04.90.61.80.27
 23-24 mars.....Dr Raymond COSTE.....04.90.69.77.68
 30-31 mars.....Dr Michel NADRA04.90.61.88.96

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Bienvenue à ...

Valérie PREVOST-VARIZAT - SARL Kotika Le Mas des Saveurs - Vente de produits régionaux
 234 avenue Barral des Baux - Tél : 06.42.34.28.76
 Florent PARDO - Artflo Tattoo - Vente de bijoux fantaisies, percing et tatouage
 Route de Crillon - Tél : 04.90.37.08.15

Dates à retenir

Au Centre Culturel Hélen ADAM

Le 29 décembre 17h – Conférence « Aux origines de Noël »
 Le 13 janvier 15h - Loto du Club du Ventoux
 Le 20 janvier 14h - Pastorale Maurel
 Le 25 janvier 18h30 - Vœux de Monsieur le Maire
 Le 3 février 15h - Conférence « La Chandeleur en Provence »
 Le 8 février 20h30 - Loto des Ecoles

Le 22 mars 17h - Conférence « F.V. Raspail – chimiste – médecin – homme politique »

Et également

Le 26 janvier de 9h à 17h - Visite des locaux de la Mairie
 Le 9 février de 14h30 à 2 h – Carnaval dans le village et bal au Centre Culturel
 Le 23 et 24 mars – 11ème Trail du Ventoux

Les mots croisés d'Anne

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement :

- On a là de quoi se lamenter.
- Il a fait l'éloge de la folie. Grecque.
- Sauterait (sur l'occasion).
- Sur la portée jadis. Rabattre.
- Attachés en dépit du bon sens.
Se brandit dans l'arène.
- Devant le monarque.
Connaissance suprême
- Vraiment arrivé.
- Dirigé.
Il a son siège dans une chambre.
- Coups durs.
La plupart l'aiment chaud.

Verticalement :

- Fils de la Vierge.
Du sable à perte de vue.
- Ont-ils trop couru ? Préposition.
- Il peut passer sous une porte.
Insecte parfait.
- Belle corrézienne.
S'il est tiré, il faut le boire.
- Pèse pas lourd. Mère de géants.
- Si légère !
- Petit ennui de marcheur.
- A l'œil. Note.
- Haut coiffées.

Solutions mots croisés

Horizontalment :
 1. JÉRUSALEM, 2. ERASME, 3. SAISRAIT, 4. UT, ECIMER, 5. SEIL, PEE, 6. SM, GNOSE, 7. AVENU,
 8. REGI, ELU, 9. GNONS, ETE.
 Verticalment :
 A. JÉSUS, ERG, B. ERATES, EN, C. RAI, IMAGO, D. USSEL, VIN, E. SMIC, GE, F. AERIENNE,
 G. AMPOULE, H. EPIES, UT, I. MITRES.